

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la session extraordinaire du Conseil municipal d'Albertville, tenue le 24 février 2014 19h, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle Irenée Charest, sous la présidence du maire, M. Martin Landry.

SONT PRÉSENTS: MESSDAMES : EDES BERGER, CHARLINE CHABOT ET GILBERTE POTVIN

 MESSIEURS : GILLES DEMEULES, ROGER DURETTE

ABSENTE : MADAME GÉRALDINE CHRÉTIEN

AINSI QUE MME VALÉRIE POTVIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE.

Après vérification du quorum et la prière, le maire déclare la session ouverte.

35-02-2014 : ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté.

1. Prière, vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du projet de règlement #2014-02 remplaçant le règlement #2011-03 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus.
4. Levée de l'assemblée

36-02-2014 : ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2014-02 REMPLACANT LE RÈGLEMENT 2011-03 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

ATTENDU que l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LÉDMM)* prévoit que toute municipalité doit, suivant toute élection générale et avant le 1er mars suivant, adopter à l'intention de ses élus un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

ATTENDU que les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

ATTENDU qu'avis de motion a été donné

En conséquence, il est proposé par M. Roger Durette appuyé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'adopter le projet de règlement 2014-02 remplaçant le règlement 2011-03 concernant le code d'éthique et de déontologie.

37-02-2014 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Gilles Demeules, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de lever la séance à 19 h 05 min.

Martin Landry, Maire

Valérie Potvin Directrice-Générale & Secrétaire trésorière